

ABONNEMENTS

EDITION TRI-HEBDOMADAIRE. — Au Canada, un an, \$4
six mois, \$2.50. — Aux Etats-Unis, un an, \$6; six mois, \$3.50.
En Angleterre, un an, \$9; six mois, \$5. — En France, un an, \$12; six mois, \$7.
EDITION HEBDOMADAIRE. — Au Canada, un an, \$2;
six mois, \$1. — Aux Etats-Unis, un an, \$2.50; six mois, \$1.25.
En Angleterre, un an, \$3; six mois, \$1.50. — En France, un an, \$4; six mois, \$2.50.
On ne reçoit pas d'abonnement pour moins de six mois. — Les lettres et envois non-affranchis sont refusés. — Tout avis de continuation, pour être valable, devra être donné au moins un mois avant l'expiration du semestre commencé. Les frais de poste sont à la charge de l'abonné. On adresse les lettres et communications à DOMINION, rue Ste-Thérèse No. 7, Montréal, Q. B.

LE PAYS.

DORION et Cie., Propriétaires-Editeurs.

Edition Tri-Hebdomadaire. — MONTREAL, JEUDI MATIN, 18 MAI 1865.

ANNONCES

Première insertion 8 centimes par ligne; chaque insertion subséquente, 2 centimes par ligne. Le carré de 20 lignes \$30 pour l'année et \$10 pour six mois; le demi-carré de 10 lignes \$18 pour l'année et \$10 pour six mois, avec privilège d'un changement mensuel. Adresses professionnelles n'excedant pas 8 lignes, \$10 pour l'année, \$6 pour six mois et \$1.50 pour un mois.
Toute annonce envoyée à ce bureau sans être accompagnée d'un ordre mentionnant le nombre d'insertions requises sera publiée jusqu'à concurrence de six mois, sans avis au contraire, et l'annonceur chargé d'autant. Les propriétaires du Pays ne se tiennent pas responsables des erreurs qui pourraient se glisser dans les annonces légales ou autres. Les annonces occasionnelles devront être payées au comptant. Les lettres et envois non-affranchis sont refusés.

VOL. XIV.

No. 51.

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
"UNION COMMERCIALE."
Contre le Feu et sur la Vie.

LES sous-signés ont nommé
MM. G. O. DELORME.
ANTOINETTE TELLIER.
Leurs Agents assistants pour prendre des ASSURANCES à la Compagnie ci-dessus, dans la Cité de Montréal et ses environs.
MORLAND, WATSON & CIE.,
Agents généraux pour le Canada.
Montréal, 10 janv. 1865. 146

EN référence à l'annonce ci-dessus, nous avons l'honneur d'offrir au public nos services comme Agents locaux pour effectuer des Assurances à la Compagnie ci-dessus, avec un capital de \$12,500,000 et l'immense patronage dont elle jouit, offre les plus sûres garanties aux personnes qui désirent s'assurer.
L'efficacité et la ponctualité que nous apportons dans l'exercice des fonctions que les agents généraux ont bien voulu nous confier, nous méritent l'haut parrainage, une part légitime de patronage.
La classe commerciale des campagnes comme celle de la Cité trouvera de son avantage de s'assurer à l'Union Commerciale, et nous serons toujours prêts à répondre à toutes les demandes dans le plus court délai. Toute communication pourrait nous être adressée au Bureau de Poste, Boîte 523.
G. O. DELORME,
ANT. TELLIER.
Montréal, 11 fév. 1865. 12

COMPAGNIE
D'ASSURANCE MUTUELLE
CONTRE LE FEU

CITÉ DE MONTREAL.

DIRECTEURS:
BENJ. COMTE, Ec., Président,
HUBERT PARÉ, Ec., LOUIS COMTE, Ec.,
ANDRÉ LAPIERRE, Ec.,
ALEX. DUBOIS, Ec., MIC. LEFEBVRE, Ec.,
J. F. DURAND, Ec.,
THOS. MCCREADY, Ec., J. LARAMEE, Ec.

LES Directeurs ci-dessus ont le plaisir de faire connaître à leurs concitoyens que ceux qui ont assuré leurs Propriétés à cette Compagnie depuis son établissement, en octobre 1854, ont épargné des SOMMES CONSIDÉRABLES, puisqu'ils n'ont payé en général que la moitié de ce qu'ils auraient payé ailleurs, comme le prouve le tableau public par la Compagnie et auquel on réfère. Ils invitent donc les citoyens de Montréal à se joindre à eux et à venir au Bureau de la Compagnie, No. 2, RUE ST. SAURENT, prendre des informations qui leur seront très-avantageuses et qu'ils leur seront données avec empressement.

P. L. LÉTOURNEAU,
Secrétaire.
29 avril. 43

RACCOMMODEZ DE MEUBLES

Le sous-signé a le plaisir d'annoncer au public que, cédant à la sollicitation de ses amis, il a loué la fabrique de meubles de M. HILTON, où il a fait son apprentissage, pour ouvrir une BOUTIQUE au coin des Rues

CRAIG ET ST. LAURENT.
au-dessus du MAGASIN de CÉROUILLES, où il a chargé de RACCOMMODEZ les MEUBLES de la BOUTIQUE de M. HILTON, et de les vendre à bon compte. Il fabrique depuis des MATÉLAS à ressorts, en crin et en paille. Les ordres qui lui viendraient lui donneront très-fidèlement exécutés.

Le sous-signé se charge aussi de venir polir et réparer les Meubles, Pianos, &c., à domicile. C'est le seul Etablissement de ce genre à Montréal.

AZARIE LAVIGNE
Coin des Rues Craig et St. Laurent.
6 avril. 34

ASSURANCES.

COMPAGNIE
D'ASSURANCE ROYALE
CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE.
CAPITAL - - - - - Deux Millions Sterling.

DEPARTEMENT DU FEU.

PROBABLEMENT LA PLUS GRANDE COMPAGNIE D'ASSURANCE DU MONDE ENTIER.

REVENU ANNUEL - - - - - £500,000

FONDS EN MAINS POUR RENCONTRER LES PERTES, PLUS DE £800,000

Avantages pour les assurés contre le feu.
LA COMPAGNIE EST EN MOYEN D'ATTIRER L'ATTENTION DU PUBLIC SUR LES AVANTAGES OFFERTS PAR CETTE BRANCHE.

1. Sûreté incontestable.
2. Revenu d'une importance sans exemple.
3. Propriété de toute description assurée à des taux modérés.
4. Promptitude et libéralité dans le règlement.

DEPARTEMENT E LA VIE.
FORTS BONUS SUR LA VIE
DECLARÉS EN 1855 ET 1860.
DEUX par cent par ANNEE sur la SOMME ASSURÉE.

LE PLUS FORT BONUS
QUI AIT ÉTÉ

CONTINUELLEMENT DÉCLARÉ PAR AUCUN AUTRE BUREAU.

BONS AUX ASSURÉS SUR LA VIE.

LES DIRECTEURS ATTIRENT L'ATTENTION SUR QUELQUES-UNS DES AVANTAGES OFFERTS PAR "LA ROYAL"

1. La garantie d'un ample capital et exemption de l'assuré quant à la responsabilité de la société.
2. Prémium très-léger.
3. Peu de charge d'administration.
4. Prompt règlement des réclamations.
5. Jours de grâce accordés avec l'interprétation la plus libérale.
6. Forte participation dans les profits par l'Assuré, allant aux DEUX TIERS de leur montant net, tous les cinq ans, aux polices qui auront alors deux ans d'existence.

H. L. ROUTH, Agent.
J. L. BRAULT,
Agent pour le département français.
Janvier 1865. 145.

NAVIGATION.

1864 1864

COMPAGNIE

DE

VAPEURS OCEANIQUES

DE

MONTREAL.

ARRANGEMENT D'ÉTÉ.

Les Passagers sont débarqués à Londonderry, Glasgow et Liverpool.

Des Billets de Retour peuvent être obtenus à des prix très réduits.

La ligne de la Malle de cette

COMPAGNIE se compose des Vaisseaux

suivants de première Classe:

Peruvian.....2,900 ton.—Capt. Ballantine

North-Scotian.....2,300 ton.—" Borland

Belgian.....2,100 ton.—" Aiton

Jura.....2,240 ton.—" "Wylie

North-American.....1,784 ton.—" Brown

Belgian.....2,900 ton.—" Brown

Belgian.....2,950 ton.—Nouv. vaisseau

Partant pour LIVERPOOL tous les JEUDIS, et de QUEBEC tous les SAMEDIS, durant la saison, arrêtant à Lock-Foye (Londonderry), pour recevoir à bord et mettre à terre les Mallets et Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse.

Et leur LIGNE de GLASGOW des vapeurs:

ST-GEORGE.....1,468 Tons.—Capt. And

ST-ANDREW.....1,432 "....Capt. Scott

ST-PATRICK.....1,307 "....Capt. Keir

ST-DAVID.....1,690 "....Nouv. vais.

Voyageant entre la Clyde et Québec et Montréal, à des intervalles réguliers durant la saison de navigation du St-Laurent.

Les Vaisseaux de la Ligne de la Malle doivent être envoyés de Québec comme suit:

Belgian.....Samedi, 14 Mai 1864

North-American.....Samedi, 21 Mai 1864

Hibernian.....Samedi, 28 Mai 1864

Peruvian.....Samedi, 4 Juin 1864

North-Scotian.....Samedi, 11 Juin 1864

Danubius.....Samedi, 18 Juin 1864

Belgian.....Samedi, 25 Juin 1864

PRIX DU PASSAGE de Québec:

CABINE.....POST.

(Selon les Accommodations)

A Glasgow.....\$60 à \$80 A Liverpool.....\$20

A Derry.....\$60 à \$80 A Derry.....\$20

A Liverpool.....\$60 à \$80 A Liverpool.....\$20

(Les passagers pour Glasgow auront des billets gratuitement pour et de Londonderry.)

On ne peut retenir des cabines à moins de payer d'avance.

Un médecin expérimenté est à bord de chaque Vaisseau.

Pour fret et autres particularités, s'adresser à

H. ET A. ALLAN,

Coin des Rues Youville et de la Commune,

Montréal.

aa—48

SUCCESSION DE

J. M. DESJARDINS, Ecuyer.

AVIS.

LES sous-signés donnent avis

qu'ils ont été nommés Exécuteurs Testa-

mentaires de feu J. M. DESJARDINS, Ec., avo-

cat, de Montréal.

Les personnes endettées envers la succession

sont requises de payer immédiatement entre les

maines de M. THÉOD. DESJARDINS, No. 15,

Rue St-Vincent.

Les personnes ayant des réclamations contre

la succession voudront bien les faire connaître.

On prie les personnes qui ont des livres apparten-

nant au défunt de les remettre immédiatement.

M. EMERY, J. HAROLD, Exécuteurs

THÉOD. DESJARDINS, 17 janvier. 1

ADRESSES.

A. BOISSEAU,
Photographe et Peintre de Portraits,
250, Rue Notre-Dame, 250.
MONTREAL.

Cartes de Visite et Photographies de tous les Grades.

22 août aa—46

JOS. DUHAMEL,
AVOCAT,

Bureau: No. 16 et 18, Rue St-Vincent,
Encoignure Ste-Thérèse et St-Vincent

MONTREAL.

9 janvier. aa—146

C. O. PERRAULT,
AVOCAT,

24, Rue St. Vincent, 24,
MONTREAL.

MEDERIC LANOTOT,
AVOCAT,

A TRANSPORTER SON BUREAU AU NO. 10 RUE ST GABRIEL

M. Lanotot suivra la Cour à St-Jean.

4 juillet 1862

AVIS.

MM. BELANGER ET DESJARDINS,

AVOCATS

Tiennent leur bureau du jour au No. 19 Côte

St. Laurent et au Carré Chaboulliez No. 163

leur Bureau du soir.

4 mai aa—45

Dr. MATHIEU,

Dentiste,

A transporté son Bureau au

No. 162, Rue Notre-Dame,

EN FACE LE PALAIS DE JUSTICE.

18 avril 1863 aa—38

ARCHAMBAULT ET DESAULNIERS,

AVOCATS,

No. 30—Rue St-Vincent—No. 29,

MONTREAL.

MM. A. et D. suivront les cours des districts

de Joliette et Terrebonne.

27 octobre. fm—117

Dr. Chs. F. F. TRESTLER,

DENTISTE,

No. 122 RUE CRAIG,

Vis-à-vis de la Rue Coû.

28 avril. 43

ED. P. FRÉCHETTE,

NOTAIRE

No. 28, Petite Rue Saint Jacques, No. 28,

Montréal.

4 janvier 1865. cm—144

R. J. M. CONSTANT,

Comptable Public

AGENT A COMMISSION

No. 22 PETITE RUE ST JACQUES.

31 décembre 143

CARTES D'AFFAIRES

MARCOTTE & FARQUHAR

ARCHITECTES

No. 15 Grande Rue St. Jacques

BUREAU NO. 11.

31 décembre 143

CORPORATION DE MONTREAL.

A TOUS CEUX QUI SONT ENDETTES

POUR

COTISATION, TAXES

OU

TAUX POUR L'EAU.

AVIS

EST par les présentes donné

qu'une Liste de toutes personnes qui doi-

vent pour COTISATIONS, TAXES, etc., a été

préparée pour être publiée. Cette Liste sera re-

tenue jusqu'au

ASSURANCES.

Nouveau et Important Progres

DANS LES

ASSURANCES SUR LA VIE.

BRITANIA LIFE ASSURANCE COMPY

ETABLIE EN 1837.

Assurances payables durant la Vie. Ang-

mentation (alternatives) des Taux de

Primes.

PRIMES annuelles requises

pour une Assurance de £100 payables à

l'assuré lui-même en atteignant l'âge de

SOIXANTE ANS ou à ses représentants à sa

mort, si cet événement a lieu avant le taux aug-

mentant dans chaque cas au bout de cinq ans et

augmentant encore à la fin de cinq autres an-

nées, après qu'une prime annuelle fixe sera

payable jusqu'à ce que la somme assurée devien-

ne due, AVEC L'ALTERNATIVE, NEAN-

MOINS, de continuer les paiements, soit des

premières ou secondes cinq années, et ayant dif-

férent le paiement de la somme assurée aux condi-

tions ci-jointes:

PRIMES ANNUELLES PAYABLES DURANT

AGE. Premiers cinq Cinq autres Balance du

ans. années. Terme.

25 £ s. d. £ s. d. £ s. d.

30 12 0 0 2 1 1

35 2 0 8 2 14 10

40 3 2 6 3 7 6

45 2 15 1 4 6 10

Conditions relatives au paiement de la

somme assurée:

Si les différentes primes sont dûment payées,

comme il est dit ci-dessus, la somme assurée

sera payable à SOIXANTE ou à la MORT.

Si les primes payables durant la seconde pé-

riode de cinq ans sont continuées, la somme

assurée deviendra payable à SOIXANTE-CINQ

ANS ou à la MORT.

Si les primes payables durant les premières cinq

ans sont continuées, la somme assurée deviendra

payable à la MORT seulement.

On peut sur application, connaître les taux

pour les autres âges.

Affaires de toute description des Assurances

sur la Vie transigées aux plus bas taux de Pri-

mes que la sécurité peut permettre.

JOSEPH JONES,

AGENT.

Montréal—44, Petite Rue St. Jacques.

11 mars. js—24

ARTICLES DE TOILETTE.

UNE grande variété de Savons

à toilette de RIMMELS & PATTONS con-

sistant en:

Savon-Miel-et-Amende,

Brown Windsor, Musqué,

Pierre ponce, etc.,

Eau de Cologne de Jean Marie Farina.

regarderaient comme une réduction de forces. Aucun homme d'état n'a maintenu la moindre doute que l'annexion du Canada, pour l'indépendance ou pour l'annexion, exigerait de suite la Grande-Bretagne de l'une de ses obligations les plus difficiles.

20. L'attrait et la valeur du Canada comme refuge pour le surplus de notre population seraient moins s'il était indépendant, et grandement diminués s'il joignait les États-Unis.

30. Ceux qui croient que les institutions anglaises sont meilleures pour une nation, plus propres à faire son bonheur, à protéger ses libertés, à contribuer à son progrès et à son développement, qu'aucune autre forme de gouvernement qui ait jamais été inventée, qui tiennent que le type anglais de la civilisation, même avec les modifications qu'il apporte inévitablement la vie rude du colon, est celui qu'il est désirable de faire prévaloir et de répandre, dans les meilleurs intérêts de l'humanité en général, et qui croient que l'influence définitive, la sûreté, le bien-être de la race anglo-saxonne seraient mieux avancés par l'extension des institutions anglaises de gouvernement et de nos institutions sur la portion la plus large possible du Globe—ceux-là regretteraient de voir se briser un lien qui, quoique léger et volatile, et dans une certaine mesure parce qu'il est léger et volatile—conduit à ces résultats bienfaisants.

Ainsi, comme question de pure tactique nationale au point de vue matériel, comme question de sécurité politique, comme question de gloire nationale, comme question de bien-être matériel, l'annexion du Canada paraît être la seule solution rationnelle, la seule que le Canada devrait délibérément se proposer. Comme question de sentiment national, et d'opinion philosophique sur ce qui serait le mieux pour l'humanité en général et pour la race anglo-saxonne dans le cours des temps, nous inclinons à déplorer cette séparation. Pratiquement, la solution de la question est celle-ci. Nous ne pourrions pour un instant songer à permettre que le Canada soit enlevé contre son gré, quels que soient les efforts et les sacrifices nécessaires pour le retenir. Nous ne pourrions le rendre volontairement ou l'envoyer à la dérive à moins qu'il ne le désire, parce que nous motifs pour agir de la sorte, surtout maintenant, seraient si clairement répréhensibles que notre caractère national souffrirait beaucoup plus d'un acte de ce genre que d'un échec de ce genre.

Mais si le Canada lui-même veut briser sa connexion avec la mère patrie, soit parce qu'il reculerait devant les périls auxquels cette connexion l'expose, ou parce qu'il croirait qu'il peut mieux servir son indépendance, ou parce qu'il voudrait s'annexer à un empire lui-même—la Russie du Nouveau Monde—s'étendant du St. Laurent à l'océan Pacifique, avec des forces sans bornes à un bout et des richesses minérales à l'autre; le contrôle et l'intervention de la mère patrie n'étant qu'une ombre, sa protection et son assistance étant une réalité substantielle.

Si le Canada, en face du péril toujours présent que nous venons de spécifier et que nous ne voulons pas atténuer—pesant les dangers et les bénéfices de la domination britannique—se désidait pour l'indépendance, il pourrait encore avoir devant lui une grande carrière, avec la possibilité aussi que son caractère national soit l'exposé, ou parce qu'il croirait qu'il peut mieux servir son indépendance, ou parce qu'il voudrait s'annexer à un empire lui-même—la Russie du Nouveau Monde—s'étendant du St. Laurent à l'océan Pacifique, avec des forces sans bornes à un bout et des richesses minérales à l'autre; le contrôle et l'intervention de la mère patrie n'étant qu'une ombre, sa protection et son assistance étant une réalité substantielle.

Notre propre opinion est que le Canada indépendant serait assés sujet à être envahi par les États-Unis, que le Canada dépendant de la Grande-Bretagne. Un fort motif pour l'annexion—beaucoup d'occasions et de provocations disparaîtraient; mais aussi une forte considération pour ne pas le faire exister plus. Les Américains peuvent être maintenant contents de s'emparer du Canada, parce qu'il appartient à l'Angleterre; mais ils sont distraits de cette tentation parce qu'il serait défendu par toutes les forces de l'Angleterre, et ils savent que la lutte serait si désespérée et coûteuse qu'elle vaudrait à peine le danger et les dépenses. Les Américains, d'ailleurs, n'ont jamais eu d'intention de prendre le Canada, (et nous savons que par moments ils le seraient) trouveront que la tentation de la conquête serait si facile et les dépenses si légères. Si encore les Canadiens, pesant d'un côté les dangers de la connexion et l'insécurité possible de la protection anglaise; d'un autre côté, le peu de solidité d'une indépendance avouée, se déterminaient à s'annexer à la grande république de l'Ouest, ils se mettraient certainement à l'œuvre pour toujours, en autant que la sagesse humaine peut le prévoir, des dangers et des maux de la guerre. Ils pourraient dormir en paix. Ils auraient, (c'est-à-dire, toutes les provinces Nord américaines) dans la chambre des représentants au congrès à peu près autant de voix que l'Etat de New-York, et dans le Sénat peut-être autant de voix que le Maine, Vermont et le Connecticut. Ils auraient une part, quoique faible, dans la conduite des affaires de leur nouveau pays, tandis que maintenant ils n'ont aucune influence, si ce n'est très-indirecte, sur la politique anglaise.

Pour balancer ces vues qui ont bien leur poids matériel, ils auront, suivant nous, et probablement à leurs propres yeux, changé une allégeance plus noble pour une moins noble, et ont été amenés à un niveau moins élevé de civilisation.

Résumons. Si nous regardons le Canada, nous ferons tout devoir à son égard d'un esprit de générosité, et nous le défendrons *cum tota corpore regis*. S'il veut rester fidèle à son ancienne allégeance, nous nous attendons à ce que, de son côté, il

n'agisse ni avec froideur ni avec lâcheté. Mais il est inutile, il serait mal, il serait impossible de exhorter la vérité; la connexion impériale doit être maintenue par désir mutuel, elle le sera des deux côtés comme matière de sentiment et d'affection, purement, car on ne peut prétendre que, comme matière de gain égoïste et matériel, il soit de l'intérêt, soit de l'Angleterre de conserver le Canada, soit du Canada de rester fidèle à la Grande-Bretagne.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DU JOURNAL LE PAYS.—On exécute à ces ateliers toutes espèces d'impressions, de livres, de prospectus, de cartes, de prospectus, etc., sur caractères neufs et à des prix modérés.

LE PAYS.

Montréal, 18 Mai 1865.

Connexion, indépendance ou annexion.

Nous avons traduit et nous publions sur la première page un article remarquable de l'*Economist*, de Londres, journal qui jouit d'une haute réputation politique et commerciale. Nous espérons que le lecteur nous saura gré d'avoir retranché le feuilleton ordinaire pour faire place à un écrit qui expose assez fidèlement, croyons-nous, le sentiment anglais à l'égard des colonies, et particulièrement à l'égard du Canada. A ce point de vue, l'article de l'*Economist* est plein d'actualité, surtout lorsque quatre des ministres canadiens sont allés en Angleterre pour conférer avec les autorités impériales sur de graves matières d'Etat, et lorsque leur mission aura peut-être pour résultat de fixer irrévocablement le sort de cette vaste portion du continent américain et des populations qui l'habitent.

Notre confrère métropolitain commence par poser en principe que la mère patrie ne désire pas conserver le Canada malgré lui, et que s'il désire briser les liens coloniaux, soit parce qu'il y voit un danger permanent de conflit avec la république voisine, soit parce qu'il croirait que ses intérêts matériels seraient plus en sûreté sous un nouveau mode d'existence politique, aucun obstacle ne serait mis à son émancipation. C'est, du reste, le langage de presque toute la presse anglaise, et celui de Lord Palmerston lui-même qui, en plein parlement, a exprimé précisément la même opinion.

L'*Economist* pose toutes les hypothèses, les examine les unes après les autres, mais sans résoudre aucune difficulté, sans suggérer aucun plan définitif pour le gouvernement futur de cette colonie; la chose, dit-il, est entre nos mains: c'est au Canada de dire s'il veut ou non maintenir la connexion. S'il le veut, toutes les forces de l'Empire le protégeront en cas d'attaque, de quelque part qu'elle vienne, pourvu que la Colonie porte sa juste part des dépenses.

Id est, il y a point à débourser d'aller plus loin. Quelle serait pour le Canada cette juste part de dépenses? A combien se monterait-elle en hommes et en argent? Voilà ce qu'il serait important de savoir, afin de bien nous assurer si nos moyens sont suffisants pour répondre aux exigences de la métropole.

D'un autre côté, qu'est-ce que l'Angleterre est réellement disposée à faire dans le cas peu probable, à la vérité, mais possible d'une invasion du Canada? Il est bien vrai que tous les membres du parlement, à part M. Bright, M. Lowe et quelques autres adeptes de l'école de l'abandonner, ont protesté hautement contre l'idée d'abandonner le Canada et se sont accordés à dire qu'il faudrait le défendre envers et contre tous. Mais nous aimons mieux les actes que les paroles. Or, qu'a fait le parlement anglais pour les fortifications projetées? Sur proposition de la ministre, il a voté £50,000 pour fortifier Québec, et l'on nous promet que cette somme sera portée à deux cent mille livres sterling, un million de piastres, à répondre sur une période de quatre ans. Et cela, à condition que le Canada se charge de fortifier à ses frais tous les autres points stratégiques, Montréal, Kingston, Toronto, London et peut-être quelques autres encore.

Dans son rapport, le Colonel Jervis estime à environ six millions le coût de ces fortifications, et l'on sait par expérience que ces estimations approximatifs, quand il s'agit de travaux à faire par le gouvernement, restent le plus souvent au-dessous de la réalité. Les batteries d'Ottawa ne devaient coûter que neuf cent mille piastres au plus. Le contrat originaire avait été donné pour moins de sept cent mille piastres, et l'ouvrage va coûter plus de deux millions.

L'Angleterre ne fournissant qu'un million, nous aurons à couvrir la balance, c'est-à-dire, cinq millions au moins si les estimations sont exactes, ce dont il est permis de douter. Le Canada, avec sa dette déjà énorme pour sa population, avec des déficits annuels à combler, et surtout avec la prodigalité bien connue de ses ministres conservateurs, est-il en état de faire face à de telles dépenses? Ce serait folie que de le prétendre.

Et ce n'est pas tout. Des fortifications sans armée ne nous offriraient pas beaucoup de garantie de sûreté. Il faudrait des soldats pour les garder, et la défense doit être sérieuse, les volontaires actuels ne suffiraient certainement pas, quels que soient leur courage et leur zèle. Donc, bills de milice sur bills de milice, enrôlements sur enrôlements, élévation des cadres, enrôlement de troupes jusqu'à ce que nos revenus soient épuisés et très-probablement dépassés. Pendant ce temps-là, les améliorations intérieures, l'agriculture, le développement de nos ressources s'arrangeront comme ils pourront.

Remarque que ce ne sont pas de simples suppositions que nous faisons ici. Il faudra que cela se fasse, ou rien. Depuis plusieurs années, nous avons fait des dépenses folles pour organiser la milice. Le gouvernement canadien, subissant la pression de la métropole, a adopté des mesures que le peuple de cette Province voit de très-mauvais œil, à cause des inconvénients qu'elles entraînent, et des dépenses qu'elles occasionnent, et cependant, les anglais sont toujours à répéter que nous ne voulons rien faire pour la défense du pays. Le million voté à la dernière session n'est encore qu'une goutte d'eau, et ils ne sont satisfaits que lorsque nous aurons mis sur pied une armée permanente de cinquante mille hommes, et lorsque nous aurons dépensé 7 à 8 millions en

fortifications. Si c'est à ce prix qu'il faut maintenir la connexion, franchement nous n'en sommes pas.

Il est faux qu'il y ait eu un parti annexionniste, comme la *Mirror* cherche à le faire croire dans son article d'hier. Il y a tout simplement des gens qui voient clair, qui consultent l'avenir et qui se demandent: si l'Angleterre nous abandonne, ou ne promet pas de nous défendre en cas d'attaque et n'en prend pas les moyens, que faudra-t-il faire? Il y a deux modes d'existence politique possibles en dehors des arrangements actuels: l'indépendance ou l'annexion, lequel choisir?

Pour notre part, nous l'avons franchement, malgré nos préférences toujours ouvertement avouées pour les institutions républicaines et démocratiques, nous préférons voir se continuer la connexion britannique, si nos intérêts peuvent se concilier longuement encore avec cet état de dépendance. Nous disons intérêts, et à dessein, car nous sommes de ceux qui ne croient pas à la politique sentimentale. Or, si nous en croyons l'*Economist*, le moment est arrivé où il n'est pas plus de l'intérêt de l'Angleterre de conserver le Canada, que de l'intérêt du Canada de rester fidèle à l'Angleterre. Ceci, une fois admis, pourrait mener plus loin qu'on ne pense. S'il est vrai que l'Angleterre n'ait plus d'intérêt à conserver le Canada, le moment n'est pas éloigné où l'on nous dira plus ou moins poliment de passer la porte; John Bull ne fait pas de l'attentisme. S'il est vrai aussi que le Canada n'ait plus d'intérêt à rester colonie anglaise, la loyauté sera bientôt autre chose qu'une maladie mortelle et elle expirera dans les écrits de l'aristocratie et de la bourgeoisie bien en peine de la chose.

Nous ne sommes pas prophète, mais nous exprimons ici notre conviction sincère que si la connexion britannique est brisée sans secousse d'ici à cinq ans, ce seront les loyaux du jour qui le feront, ceux qui portent d'annexionnistes sans savoir ce qu'ils disent, comme la *Mirror*, et ceux qui prétendent monopoliser la loyauté, comme la *Gazette*. Alors, les intérêts seront peut-être dérangés; ou ne sait ce qui peut arriver. Les conservateurs pourraient être mis à la réforme et s'ils voyaient, dans un nouveau mode d'existence politique quelconque, un moyen de se réintégrer, la loi serait bien vite votée par-dessus les moulins. A propos de représentation basée sur la population, nous avons dit la même chose des 18's, et notre prédiction s'est réalisée à la lettre.

L'*Economist*, envisageant la question d'indépendance, exagère en mal la situation qui nous serait faite. Il suppose que les voisins des idées d'émancipation qui nous tentent, surtout parce qu'elles nous ont de raison d'être. Par là, il nous fait voir, nous voudrions-ils s'emparer du Canada, quand ils ont des territoires immenses qui sont encore à peine habités, à moins que ce ne soit dans un but d'extension contre l'Angleterre, ou pour donner suite à quelque querelle née par un accident dans les relations internationales, comme l'affaire du *Trent*, par exemple. Si le Canada ne faisait pas partie de l'Empire britannique, est-ce que nous courrions les mêmes dangers? Évidemment non, et les causes de difficulté que suppose l'*Economist* ne sont qu'imaginaires. Quant à l'annexion, c'est une possibilité éloignée qui ne se commande pas maintenant à notre attention. Le grand point est de savoir si l'Angleterre veut nous protéger et à quelles conditions. Si elle ne le fait pas, nous nous en tirons seuls, et si le lien qui nous unit à elle est brisé de son accord, il sera tout à fait inutile de songer à nous assurer, sur ce vaste continent américain, une existence politique qui répondra à nos besoins et à nos intérêts.

En attendant, nous le répétons, personne ne désire entrer dans les voies de l'inconnu, et il n'y aurait que la nécessité qui nous pousserait vers l'annexion aux États-Unis ou vers une indépendance dont tous les éléments ne sont pas encore prêts.

Institut-Canadien.

DEPARTEMENT DU MUSÉE.

L'Institut-Canadien accuse avec reconnaissance réception:

10. Un envoi du gouvernement des États-Unis, par l'entremise de l'hon. Commissaire du Revenu de l'Intérieur, Département du Trésor.

20. Un envoi du gouvernement de Terre-Neuve, par l'entremise de l'hon. Maître Général des Postes.

30. Un envoi du gouvernement canadien par l'entremise de l'hon. Receveur Général.

Lectures de l'hon. L. A. Desaulles.

L'hon. L. A. Desaulles fera, ce soir, à l'Institut-Canadien, sa huitième lecture sur la guerre américaine.

Une séance publique et il y aura des sièges réservés pour les dames.

Nous saisissons cette occasion pour annoncer à nos lecteurs que la quatrième lecture est maintenant en vente chez tous les libraires.

Les premières et deuxième lectures se sont déroulées comme par enchantement, bien qu'il nous en restait encore quelques copies à vendre.

Un grand nombre de personnes, qui les ont achetées avec l'intention de se procurer les autres, pour avoir l'ouvrage au complet, nous paraissent attendre aujourd'hui qu'elles soient toutes publiées pour se donner le plaisir de voir à la fois l'œuvre entière. Elles éprouvent profondément l'espèce d'ennui qui s'attache à la lecture d'un roman publié par fragments d'une ou deux colonnes de journal.

Nous ferons remarquer que la publication d'un ouvrage aussi considérable est tellement dispendieuse et si peu rémunérative en Canada, que les personnes récalcitrantes dont nous venons de parler devraient comprendre qu'elles favoriseraient bien plus la cause que nous avons entreprise, si elles achetaient ces lectures au fur et à mesure qu'elles sont publiées. Comme les profits que nous comptons faire sont nuls, et que le public est aussi intéressé que nous à ce que cet important travail soit publié au entier, nous espérons qu'il accueillera favorablement notre petite remontrance, qu'il n'attendra pas que nous ayons fini la publication en pamphlet des lectures de M. Desaulles pour se les procurer, et qu'il continuera à les acheter comme il le faisait si bien dans le commencement. En agissant ainsi, il nous aidera sensiblement en supportant sa quote-part des déboursés que nous sommes obligés de faire pour chaque publication.

Un grand martyr DE LA DÉMOCRATIE.

On lit dans le *Sicé*:

L'*Esclavagisme*, avant d'expirer, a ramassé ce qui lui restait de forces et de rage pour frapper par derrière son vainqueur.

Un orgueil satanique de cette société perverse n'a pas su résigner à la défaite: elle n'a pas voulu tomber avec honneur comme tombe les causes destinées à se relever; elle finit comme elle a vécu, en violant toutes les lois divines et humaines.

C'est là l'esprit et probablement l'œuvre de cet fameux association secrète du *Cercle d'or*, qui, après avoir préparé vingt ans durant, la grande rébellion, répanda ses complots dans tout l'Ouest et le Nord, autour du siège de la présidence, a donné le signal de cette guerre impie le jour où la conscience publique a enfin arraché aux esclavagistes le gouvernement des États-Unis.

Le jour où l'homme de bien dont ils viennent de faire un martyr a été élevé au pouvoir, ils ont demandé à la force de réaliser ce qu'avait préparé la trahison.

Ils ont échoué, ils n'ont pas réussi à renverser Lincoln du pouvoir par la guerre, ils l'ont fait descendre par l'assassinat.

Le complot paraît avoir été bien ourdi. En appant, avec le président, les deux principaux ministres, dont l'un a été atteint et le général en chef, qu'une circonstance imprévue a sauvé, les meurtriers comptaient désorganiser le gouvernement de la république et s'imaginaient relever la rébellion.

Leurs espérances seront déçues. Ces fanatiques sanguinaires, dont la cause cause de bien moins sous la supériorité matérielle que sous la puissance morale de la démocratie, sont devenus incapables de comprendre les effets des libres institutions que leurs bras avaient glorieusement contribué à fonder. On verra un nouvel exemple de ce que savent produire.

L'indignation du peuple ne s'épuisera pas dans une explosion passagère; elle se concentrera, et se résuamera dans l'action unanime, persévérante, invincible de la volonté universelle; quels que soient les agents, les instruments de l'œuvre, qu'on en soit assuré, l'œuvre s'accomplira. L'événement montrera que ce n'était point attaché à la vie d'un homme ou de quelques hommes.

L'œuvre s'achève, après Lincoln ainsi qu'elle fut achevée par lui; mais Lincoln restera la personnification austère et sacrée d'un grand peuple, l'expression la plus fidèle de la démocratie.

Cet homme simple et droit, prudent et fort, élevé peu à peu de l'établissement d'un artisan au commandement d'un grand peuple et toujours se trouvant, sans éclat, et sans effort, au niveau de sa situation, exécutant sans précipitation, sans emphase, avec un bon sens invincible, les choses les plus colossales, donnant au monde ce décisif exemple, du pouvoir civil dans une république, dirigeant une guerre gigantesque, sans que les institutions libres soient un seul instant compromises, ni menacées d'usurpation militaire, mourant enfin au moment où il allait pacifier après avoir vaincu (et Dieu veuille que les atrocités insensées qui l'ont tué n'aient pas tué avec lui la clémence et le dévouement à la paix qu'il voulait, la pacification par la force); cet homme demeurera, dans la tradition de sa patrie et du monde, en quelque sorte le peuple incarné, la démocratie moderne elle-même.

Il fallait donc le sang du juste pour sceller le grand œuvre d'émancipation que le sang du juste avait inauguré! La tragique histoire de l'abolition de l'esclavage, ouverte avec le gilet de John Brown, se fermait avec le gilet de Lincoln.

Et maintenant qu'il repose auprès de Washington, comme le saint fondateur de la grande république! Toute la démocratie européenne est présente en esprit à ces funérailles, comme elle a voté du cœur pour sa réclamation et applaudi à la victoire dans le sein de laquelle il est enseveli. Tout entier elle voudra s'associer au monument que l'Amérique lui élèvera sur le capitol de l'esclavagisme abattu!

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ÉTATS-UNIS.

LE PROCÈS DES CONSPIRATEURS.

Le procès des conspirateurs se poursuit avec activité à Washington. Maintenant que les rapporteurs de la presse sont admis, les journaux américains sont remplis du compte rendu de chaque audience.

On dit que la preuve contre les accusés est si forte que la sympathie que l'on a d'abord eu pour eux en apprenant que le procureur allait se faire à huis-clos, n'existe plus.

Un nouveau rayon de lumière sur cette conspiration arrive jusqu'à nous par un document publié dans la *Tribune* de Chicago. C'est une lettre qui a été trouvée à Richmond et qui était adressée à M. Jeff Davis. Le signataire y parle d'un secret connu seulement de deux hommes et au moyen duquel il se fait fort de brûler la plupart des navires fédéraux. Au dos de cette lettre, se trouve une recommandation au secrétaire d'Etat d'examiner l'affaire et de voir comment la difficulté précédemment évoquée pourrait être surmontée. Cet endorsement est daté du 29 février et signé J. D. On y voit la preuve que Jeff Davis a trempé dans le complot qui avait pour objet d'incendier les navires américains.

Nous donnerons dans notre prochain numéro de plus amples détails sur l'enquête. Le manque d'espace nous empêche de le faire aujourd'hui.

New-York, 17.—Le gén. Johnston a demandé à venir au Canada, mais cette permission lui a été refusée.

Washington, 17.—Le procès de Jeff Davis sera fait séparément. On croit que tous les membres des législatures rebelles vont être arrêtés et condamnés et qu'ils seront ensuite graciés si le président le juge à propos.

Louisville 16.—Le major gén. Thomas est en route pour Washington.

On dit que Foster Forrest, l'un des chefs rebelles, a été assassiné par un des soldats de l'armée fédérale.

EUROPE.

ARRIVÉE DU CUBA.

New-York 16 mai.

Le *Cuba*, de Liverpool, le 16, est arrivé.

Des assemblées sympathiques aux États-Unis se continuent en Angleterre.

Le *London Times* loue le discours que le président Johnston a prononcé à la réception de l'ambassadeur anglais, à Washington, Sir F. Bruce.

Dans la chambre des lords, en réponse à une question relative aux défenses du Canada, le comte de Grey et Rippon ont dit que le gouvernement venait justement d'entrer en négociations avec la délégation canadienne et qu'il ferait rapport aussitôt que ces négociations seraient terminées.

L'empereur des français est arrivé heureusement à Alger où il a été reçu avec un grand enthousiasme.

La mission du Signor Vegezzi, près de la cour de Rome au sujet de questions religieuses concernant le royaume d'Italie, a échoué.

Le roi des belges continue à se mal porter.

En Angleterre, le temps est favorable aux récoltes; le coton est généralement à la baisse.

COMMERCÉ.

BULLETIN FINANCIER.

Montréal 17.—L'or fermé hier soir à 120 1/2 et à 11 h ce matin à 120 1/4 et 120 1/2. Change sterling pour 9 3/4 prime. Change sur New-York et Greenback, acheteurs 23 1/4 à 23 3/4 vendeurs 22 à 22 1/4. Argent—acheteurs 3 7/8 à 4; vendeurs 3 1/2 à 3 3/4.

PROVINCE DU CANADA. DISTRICT DE MONTRÉAL.

DANS LA COUR DE CIRCUIT POUR LE DISTRICT DE MONTRÉAL.

Vendredi le douzième jour de Mai mil huit cent soixante et cinq.

PRÉSENT:

L'HONORABLE M. LE JUGE BERTHELOT.

No. 1608.

LE MAIRE, les ÉCHEVINS et les CITOYENS de la Cité de Montréal, corps politique incorporé par acte du Parlement de cette Province,

Demander.

EDWARD LIVINGSTON RANSON, comptable, ci-devant de la Cité de Montréal, et actuellement résidant hors des limites de cette Province,

Défendeur.

Il est ordonné, sur la motion de Messieurs Henry Stuart et Rouer Roy, avocats des Demandeurs, en tant qu'il appert par le retour de Joseph Laurin, un des Justiciers de la Cour Supérieure du Bas-Canada exerçant dans le District de Montréal écrit sur le Bref de Saisie d'assignation en cette cause, que le Défendeur a laissé son domicile en cette partie de la Province du Canada, constituant ci-devant la Province du Bas-Canada, et ne peut être trouvé dans ce District de Montréal, que le dit Défendeur soit par un avertissement à être deux fois inséré en langue française dans le papier-nouvel de cette cité appelé *Le Pays*, et deux fois en langue anglaise dans le papier-nouvel de cette cité appelé *The Montreal Herald*, notifié de comparaitre devant cette Cour, et là de répondre à la demande des dits Demandeurs sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement et sur le défaut du dit Défendeur de comparaitre et de répondre à tel et tel demandant, il sera permis aux dits Demandeurs de procéder à la preuve et jugement comme dans une cause par défaut.

(Par la Cour.)

COFFIN, PAPINEAU ET HONEY, G. C. C.

16 mai 1865.

AVIS AUX MÉDECINS.

UN Médecin qui désirerait se procurer une bonne pharmacie et tout ce qu'il faut pour la pratique de la médecine et de la chirurgie, pourra trouver ce qu'il désire à des conditions libérales, en s'adressant à ce bureau.

18 mai 1865. cf-51

MAISON JACQUES-CARTIER!

A L'ENSEIGNE DU PAVILLON FRANÇAIS, 68, RUE NOTRE-DAME, (Deuxième porte de la Rue Bonsecours, près de chez le Dr. Picault.)

PAR LA LIGNE CHAMPLAIN ET PROVINCIALE.

Alevis, 23 barils; beurre, 37 tinettes; cuir, 97 rouleaux.

ENTRÉE AU BUREAU DU CANAL LACHINE, DEPUIS 8 H. A. M. LE 10 JUIN 8 H. A. M. LE 17.

Farine 4319 barils; porc, 600 barils; avoines, 1312 minots pour l'Etat-Uni; beurre, 31 tinettes; saindoux, 1 tonne; lard fin 16 tonnes; whisky, 26 barriques; tabac, 10 boucauts. Kingston, 17 mai.—Il n'y a pas eu de produits d'importance pour Montréal durant les dernières 24 heures.

AVIS COMMERCIAUX.

MANUEL DU JUBILE POUR LE DISTRICT DE MONTRÉAL.—Nous accusons réception d'un livre d'une impression parfaite sorti des presses de M. B. Sénécal, rue St. Vincent, No. 4. Il traite exclusivement du Jubilé qui doit s'ouvrir à Montréal, au commencement de juin.

Nous remercions à l'éditeur.

L'ATELIER PHOTOGRAPHIQUE DE M. LEVEILLE.—Nous recommandons d'une manière toute spéciale l'atelier photographique de M. Léveillé, rue Notre-Dame, no. 226. Ce Monsieur, après avoir été longtemps l'associé de M. Buxton, a succédé avec beaucoup d'avantage à M. Taber. Le nouvel atelier qu'il vient d'ouvrir est encore un progrès sur tout ce qu'il a fait jusqu'à présent. Il peut se flatter que son établissement n'est surpassé par aucun à Montréal. Ses portraits sont des mieux réussis; l'élégance, la luxue même avec lequel ses salles sont décorées est bien propre à lui attirer la plus brillante clientèle qu'il puisse désirer.—Allez voir.

PORTRAITS DE PERSONNAGES AMÉRICAINS.—M. John Lovel a entrepris la publication d'un ouvrage remarquable et qui ne manquera pas de se vendre par milliers d'exemplaires. C'est une œuvre comprenant les biographies des principaux personnages de leurs portraits photographiques pris à l'atelier de M. Notman. L'exemplaire que nous avons reçu est irréprochable en fait d'exécution photographique et typographique. On n'a rien d'autant plus à le lire que ses illustrations ont un caractère local et même national. On y trouve les portraits du gouverneur-général, de l'évêque anglican et métropolitain de Montréal, du premier ministre, l'hon. J. A. McDonald, de l'hon. M. Tilley, du New-Brunswick, et de feu l'hon. L. J. Lafontaine.

Nous remercions à l'éditeur.

—Nous attirons l'attention des hommes d'affaires sur la grande vente pour le clerc de M. Shaw qui aura lieu aujourd'hui, à 1 heure p. m. Toutes les particularités que se rattachent à cette vente peuvent être vues dans l'annonce que nous publions plus.

L'ESPOIR FAIT DIRE DES CHOSSES FLATTEUSES.—Mais n'a jamais fait anticiper que l'arriverait à une préparation pour la toilette aussi adhésive que le *Sosodent*. Il a une saveur douce et agréable à la bouche et aux dents. Il affermit et donne de la vigueur aux gencives. Il cure l'haleine, nettoie, embellit et préserve les dents.

Vendu par tous les droguistes.

HAUTE RECOMMANDATION.—J. H. Eaton, L. L., président, Union University, Tennessee, écrit ce qui suit: «Je me suis servi du célèbre restaurateur de cheveux de M. S. A. Allen et j'ai trouvé que c'est un remède prompt, efficace et ramenant les cheveux à leur couleur naturelle. Il réalise les desirs de ceux qui l'emploient sans faire tort aux cheveux ou à la tête.

Vendu par tous les droguistes. Dépôt, 198, rue Greenwich, New-York.

A VENDRE

UN Magasin d'Épicerie très bien assorti et ayant une bonne clientèle.

CONDITIONS LIBÉRALES.

On louera le magasin avec si on le désire.

S'adresser

No. 224, Rue Sanguinet, coin Mignonne.

18 mai 1865. bf-51

PROVINCE DU CANADA. DISTRICT DE MONTRÉAL.

DANS LA COUR DE CIRCUIT POUR LE DISTRICT DE MONTRÉAL.

Vendredi le douzième jour de Mai mil huit cent soixante et cinq.

PRÉSENT:

L'HONORABLE M. LE JUGE BERTHELOT.

No. 1608.

LE MAIRE, les ÉCHEVINS et les CITOYENS de la Cité de Montréal, corps politique incorporé par acte du Parlement de cette Province,

Demander.

EDWARD LIVINGSTON RANSON, comptable, ci-devant de la Cité de Montréal, et actuellement résidant hors des limites de cette Province,

Défendeur.

Il est ordonné, sur la motion de Messieurs Henry Stuart et Rouer Roy, avocats des Demandeurs, en tant qu'il appert par le retour de Joseph Laurin, un des Justiciers de la Cour Supérieure du Bas-Canada exerçant dans le District de Montréal écrit sur le Bref de Saisie d'assignation en cette cause, que le Défendeur a laissé son domicile en cette partie de la Province du Canada, constituant ci-devant la Province du Bas-Canada, et ne peut être trouvé dans ce District de Montréal, que le dit Défendeur soit par un avertissement à être deux fois inséré en langue française dans le papier-nouvel de cette cité appelé *Le Pays*, et deux fois en langue anglaise dans le papier-nouvel de cette cité appelé *The Montreal Herald*, notifié de comparaitre devant cette Cour, et là de répondre à la demande des dits Demandeurs sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement et sur le défaut du dit Défendeur de comparaitre et de répondre à tel et tel demandant, il sera permis aux dits Demandeurs de procéder à la preuve et jugement comme dans une cause par défaut.

(Par la Cour.)

COFFIN, PAPINEAU ET HONEY, G. C. C.

16 mai 1865.

AVIS AUX MÉDECINS.

UN Médecin qui désirerait se procurer une bonne pharmacie et tout ce qu'il faut pour la pratique de la médecine et de la chirurgie, pourra trouver ce qu'il désire à des conditions libérales, en s'adressant à ce bureau.

18 mai 1865. cf-51

MAISON JACQUES-CARTIER!

A L'ENSEIGNE DU PAVILLON FRANÇAIS, 68, RUE NOTRE-DAME, (Deuxième porte de la Rue Bonsecours, près de chez le Dr. Picault.)

PAR LA LIGNE CHAMPLAIN ET PROVINCIALE.

Alevis, 23 barils; beurre, 37 tinettes; cuir, 97 rouleaux.

ENTRÉE AU BUREAU DU CANAL LACHINE, DEPUIS 8 H. A. M. LE 10 JUIN 8 H. A. M. LE 17.

Farine 4319 barils; porc, 600 barils; avoines, 1312 minots pour l'Etat-Uni; beurre, 31 tinettes; saindoux, 1 tonne; lard fin 16 tonnes; whisky, 26 barriques; tabac, 10 boucauts. Kingston, 17 mai.—Il n'y a pas eu de produits d'importance pour Montréal durant les dernières 24 heures.

AVIS COMMERCIAUX.

MANUEL DU JUBILE POUR LE DISTRICT DE MONTRÉAL.—Nous accusons réception d'un livre d'une impression parfaite sorti des presses de M. B. Sénécal, rue St. Vincent, No. 4. Il traite exclusivement du Jubilé qui doit s'ouvrir à Montréal, au commencement de juin.

Nous remercions à l'éditeur.

L'ATELIER PHOTOGRAPHIQUE DE M. LEVEILLE.—Nous recommandons d'une manière toute spéciale l'atelier photographique de M. Léveillé, rue Notre-Dame, no. 226. Ce Monsieur, après avoir été longtemps l'associé de M. Buxton, a succédé avec beaucoup d'avantage à M. Taber. Le nouvel atelier qu'il vient d'ouvrir est encore un progrès sur tout ce qu'il a fait jusqu'à présent. Il peut se flatter que son établissement n'est surpassé par aucun à Montréal. Ses portraits sont des mieux réussis; l'élégance, la luxue même avec lequel ses salles sont décorées est bien propre à lui attirer la plus brillante clientèle qu'il puisse désirer.—Allez voir.

PORTRAITS DE PERSONNAGES AMÉRICAINS.—M. John Lovel a entrepris la publication d'un ouvrage remarquable et qui ne manquera pas de se vendre par milliers d'exemplaires. C'est une œuvre comprenant les biographies des principaux personnages de leurs portraits photographiques pris à l'atelier de M. Notman. L'exemplaire que nous avons reçu est irréprochable en fait d'exécution photographique et typographique. On n'a rien d'autant plus à le lire que ses illustrations ont un caractère local et même national. On y trouve les portraits du gouverneur-général, de l'évêque anglican et métropolitain de Montréal, du premier ministre, l'hon. J. A. McDonald, de l'hon. M. Tilley, du New-Brunswick, et de feu l'hon. L. J. Lafontaine.

Nous remercions à l'éditeur.

—Nous attirons l'attention des hommes d'affaires sur la grande vente pour le clerc de M. Shaw qui aura lieu aujourd'hui, à 1 heure p. m. Toutes les particularités que se rattachent à cette vente peuvent être vues dans l'annonce que nous publions plus.

L'ESPOIR FAIT DIRE DES CHOSSES FLATTEUSES.—Mais n'a jamais fait anticiper que l'arriverait à une préparation pour la toilette aussi adhésive que le *Sosodent*. Il a une saveur douce et agréable à la bouche et aux dents. Il

CROWE & LAPIERRE,
FORGERONS ET SERRURIERS,
No. 88 Rue de Fortifications,
PRÈS DE LA RUE ST-PIERRE,
MONTREAL.

C. & L. sont prêts à exécuter
toute commande dans leur ligne, tels que
Coffres-forts, Portes en fer, Contrevents, Serrures,
Cleps,
POSAGE DE CLOCHES,
Etagères de toutes sortes,
Tout ordre exécuté dans le plus court délai et
à bon marché.
4 octobre. aa-107

GROVESTEN & CIE.,
Manufactureurs de Pianos.
499, BROADWAY,
NEW-YORK.

NOUS attirons l'attention du
public et du commerce sur nos PIANOS
à ROUSSEAU & 7 OCTAVES, Nouvelle
Echelle, lesquels pour le volume et la pureté du
ton sont sans rivaux parmi tous ceux offerts sur
ce marché. Ils ont tous les améliorations mo-
dernes, grande action française, pédale à l'italien, bas-
se double force sur fer, etc., et chaque instrument
étant fait sous la surveillance de M. J. H.
Grovesteen, dans une expérience pratique de
plus de 30 ans, dans cette branche, est pleinement
garanti sous tous rapports.

LE PIANO FORTE DE GROVESTEN a
REÇU LA PLUS HAUTE MENTION DE MÉ-
RITE AU-DESSUS DE TOUTS AUTRES, A LA
CÉLÈBRE EXPOSITION UNIVERSELLE.

On lui avait exposé des instruments des meil-
leurs facteurs de Londres, de Paris, de l'Alle-
magne, de Philadelphie, Baltimore, Boston et
New-York; et aussi à l'Exposition de 1862, à
Paris, où il fut couronné par les médailles d'or et d'argent
obtenues dans les deux occasions pendant
toute sa vie à notre établissement.
Par l'introduction d'améliorations, nous faisons
un piano encore plus parfait, et en manufactu-
rant largement, tenant strictement au système
de l'argent comptant, nous sommes en mesure
d'offrir ces instruments à un prix qui écarte toute
compétition.
Prix:—No. 1, Sept Octaves, coque ardoisée,
bois de rose uni, \$275.
No. 2, Sept Octaves, coque ardoisée, bois de
rose, charbonnettes argentées.
No. 3, Sept Octaves, coque ardoisée, bois de
rose, style Louis XIV, \$325. Tournes à argent
comptant, en fonds courant. Circulaires descriptives
envoyées sans frais de port.
12 nov. aa-123

LE "PAYS"

JOURNAL

POLITIQUE.

LITTÉRAIRE

ET

COMMERCIAL

PUBLIÉ PAR

DORION ET CIE.,

No. 7, Rue Sainte-Thérèse, No. 7,

MONTREAL.

LE "PAYS" est publié à deux
éditions: l'une hebdomadaire à \$4.00
par an, l'autre hebdomadaire à \$2.00
par an. On s'abonne par mois ou par six mois.
L'abonnement est payable d'avance.
La partie commerciale est sous la direction
d'une personne très-compétente. Les prix
des annonces en gros et en détail, de Mon-
tréal, de Toronto, de New-York et des principales
villes des États-Unis, ainsi que les marchés an-
ciens, lors de chaque arrivage, sont indiqués
avec une exactitude à laquelle le public peut se
fier.

Le cours de l'or, de l'argent, de l'échange sur
New-York et sur Londres, la valeur des effets
canadiens, anglais et américains, des actions de
banque, enfin toutes les nouvelles commerciales
ayant quelque importance, sont l'objet d'une at-
tention spéciale.
La grande circulation du "PAYS" offre des
avantages incontestables aux annonceurs, et la
variété des informations qu'on y trouve lui as-
sine une place importante parmi les journaux
canadiens.

On y exécute aussi toute espèce d'impressions
à la presse, avec promptitude et ponctuelle-
ment. En vente à tous les DÉPÔTS DE NOUVE-
LES.

COMPAGNIE DE NAVIGATION
de
Beauharnois, Chateauguay et Hun-
tingdon (Limitée).

AVIS est par le présent donné
que l'Assemblée générale annuelle des ac-
tionnaires de la compagnie ci-dessus, aura lieu
au Bureau de la Compagnie dans la Cité de
Montréal, le 10 jour de MAI prochain pour l'élection
du Bureau des Directeurs.

Par ordre,
J. W. MAC EDWARD,
Secrétaire Pro tem.

20 avril.

SOCIÉTÉ FORMÉE.

LES sous-signés ont formé une
Société comme MARCHANDS EN GROS
D'ÉPICERIES, FARINE ET PROVISIONS, sous
le nom de

"J. HUDON & Cie.,"
et feront leurs affaires dans la maison occupée
par V. HENON, Exr, 246, Rue St. Paul, et 199 et
201, Rue des Commissaires.

J. HUDON,
A. S. HANDEL,
CH. P. HÉBERT.

2 mai 1865. am-44

A VENDRE OU A LOUER.

Le magnifique et
solide bateau à vapeur
LE BANSHEE, pour le
cablage supérieur et fa-
vorablement connu comme l'un des bateaux de la
MALLE ROYALE du Haut-Canada. Il est en-
tièrement équipé sous tous les rapports et en
bon ordre.
Pour plus amples informations s'adresser à
MM. GLIBB et HUNTER, Notaires, etc., No. 61,
Petite rue St. Jacques, Montréal.
2 mai 1865. jno-44

A VENDRE

CONDITIONS LIBÉRALES
CINQ lots à bâtir de première
classe, avec JARDIN D'HIVER, etc.,
etc., situés rue Durocher.
Pour les conditions s'adresser à

J. E. GUILBAULT,
22 nov. jno-128

E. & H. T. ANTHONY & Cie.,
Manufactureurs d'appareils photographiques,
EN GROS ET EN DÉTAIL.
501, BROADWAY, N. Y.

En addition à notre principal
commerce en matériaux photographiques,
nous avons un dépôt général de
Stereoscopes et vues Stereosco-
piques,

dont nous avons un immense assortiment, com-
prenant des scènes de guerre, villes américaines
et étrangères, paysages, groupes, statues, etc.,
etc. Aussi, stéréoscopes à relation, pour exhibi-
tions publiques ou privées. Notre catalogue sera
expédié sur le reçu d'un timbre-poste.

Albums Photographiques.

Nous avons été les premiers à les introduire aux
États-Unis, et nous en manufacturons une im-
mense quantité de toutes sortes, de 50 cents à
\$50 chaque. Nos albums ont la réputation d'être
supérieurs à tous autres pour la beauté et la
durée. Ils seront envoyés francs de port sur le
reçu du prix.

Beaux albums faits à ordre.

CARTES PHOTOGRAPHES.
Notre Catalogue embrasse plus de 600
MILLIERS de différents Portraits d'Américains distin-
gués, et nous y ajoutons continuellement,
viz:

100 Majors-Généraux	550 Hommes d'Etat.
200 Brig.-Généraux	130 Ministres
275 Colonels	125 Auteurs
100 Lieut.-Colonels	40 Artistes
250 Autres Officiers	135 Acteurs
75 Officiers de Marine	50 Femmes Célèbres.
150 Portraits d'étrangers marquants.	

3,000 Copies d'ouvrages d'Art
y compris des reproductions des plus célèbres
Gravures, Peintures, Statues, etc.; Catalogues
gravés sur le reçu d'un timbre-poste. Un ordre
pour une douzaine de photographes de célébrités
cataloguées, sera rempli sur le reçu de \$1.50 et
expédié par la maille, franc de port.

Les artistes en photographie et autres com-
mandants des objets, voudront bien remettre
2500 du montant au jour de leur ordre.

E. & H. T. ANTHONY & Cie.,
Manufactureurs d'objets photographiques,
501, Broadway, New-York.

Les prix et la qualité de nos effets ne peu-
vent manquer de satisfaire.

12 nov. aa-123

AUX IMPRIMEURS.

LES propriétaires du Journal
Le Pays offrent en vente tout le matériel qui
servait à l'impression de leur feuille avant le
renouvellement de leur fonds d'imprimerie. Une
partie de ce matériel de l'ancien premier, est presque
neuf, n'ayant servi que pendant le quart du temps
qu'il aurait pu durer et l'autre de la lettre est clair
à toute l'éclat de coupe des caractères
nécessaires.

Le bécrot, qui servait à la composition des
nouvelles est presque neuf, n'ayant servi que
rarement. La fonte entière, comprenant les ital-
iques, ne pèse qu'environ 200 livres et suffirait à la
composition des annonces d'un journal de petite
dimension.

Le bécrot, qui servait à la composition des
annonces, quoiqu'ayant servi pendant plusieurs
années, peut encore être profitablement utilisé,
on en disposera à raison de 14 cents la livre par
quantités pas moindres de 200 livres jusqu'à
500 livres.

—Aussi—

Colombelles, Filles maigres, gras-maigres, per-
les et parallèles, Galées, etc., etc.
Une grande variété de caractères de goût, dont
plusieurs séries complètes neuves.
Tous ces caractères sont parfaitement bien
empaquetés, et seront vendus pour argent comptant
ou en échange de billets promissaires de la première
classe à échéance de 3 mois.

Le long-primier pourra être divisé en lots de 200
livres et au-dessus, mais pas moindres. La fonte
complète coûte 1200. Prix: 20 cents la livre.
On en disposera à raison de 14 cents la livre par
quantités pas moindres de 200 livres jusqu'à
500 livres, à 22 cents.

On fournira les caractères de fantaisie suivant
la quantité désirée par l'acheteur.
Pour plus amples détails s'adresser à M. l'ad-
ministrateur du Journal Le Pays.

AVIS.

AVIS est par le présent donné
que la première Session du Parlement en
application sera faite pour en obtenir un acte
autorisant l'acte qui incorpore l'ASSOCIATION
HOMÉOPATHIQUE de Montréal.

F. E. GRANTON,
22 avril 1865. hm-afps-40

AVIS.

**L'UNION St-Henri, des Tanne-
ries** des Rolland, fera application au Parle-
ment, à sa prochaine session, pour en obtenir un
acte d'incorporation.

JOS. FALARDEAU,
Secr.-Arch.
afpm-plm-42

MOUNTAIN HILL HOUSE.

GLUNZ ET CIE.,

PROPRIÉTAIRES.

**LES sous-signés ayant loué l'éta-
blissement ci-dessus occupé par M. BOUT-
RASSA, sur la Côte de la Montagne, desirant
informer les voyageurs de LUNDI prochain, ils
seront prêts à recevoir ceux qui voudront bien
les patroner.**

Cet établissement considérable a été remodelé
et réparé à neuf avec soin et goût.
M. CHARON, déjà bien connu comme assis-
tant de l'ancien propriétaire sera prêt comme
par le passé à faire tout en son pouvoir pour
assurer le confort aux patrons de l'hôtel. La
barre sous-jacente de vins et liqueurs de
premier choix. Prix modérés.

GLUNZ ET CIE.,
Propriétaires.
am-49

BANQUE DE MONTREAL.

AVIS.

EST par les présentes donné
qu'un Dividende de QUATRE PAR CENT
sur le fonds capital de cette institution a été dé-
claré pour la dernière année courante, et qu'il sera
payable à la Maison de Banque, en cette ville, le
et après JEUDI, le PREMIER de JUIN pro-
chain.

Le livre de transport sera fermé le 16 au 31
de Mai prochain, les deux jours inclutivement.
L'Assemblée Annuelle des Actionnaires aura
lieu à la Banque, LUNDI, le CINQUIÈME jour
de JUIN prochain.

Par ordre du Bureau,
E. H. KING,
Gérant-Général.
Bfep-am-44

2 mai 1865.

MEDICINES.

SALSEPAREILLE DE BRISTOL
(en bouteilles d'une pinte.)



Le grand Purificateur du sang!

Particulièrement recommandé
durant le printemps et l'été, lorsque le sang
est épais, la circulation difficile et que les ma-
ladies du corps deviennent malades par leurs
sécheresses dans la peau durant les mois d'hiver.
Ce puissant détersif nettoie toutes les parties du
système et devrait être pris tous les jours comme
boisson diurétique par tous ceux qui sont malades
ou veulent éliminer les maladies. C'est la
seule véritable préparation pour la guérison per-
manente des cas les plus dangereux parmi les
maladies suivantes:

*Scrofule, Dartres, Tumeurs, Ulcères et Impétigo,
pour toutes les espèces d'Eruptions Scrofuleuses.
C'est aussi un remède sans parallèle pour les
Rhumatisme, Eclampsie, Névralgie, Lèthargie,
général du système Nerveux, Perte de l'appétit,
Longueurs, Éclaircissements et toutes les Ma-
ladies du Foie, les Fièvres Intermittentes, Fièvres
Bilieuses, Jaunisse, etc., etc.*

On garantit que c'est la préparation la plus
pure et la plus puissante faite avec de la véritable
Salsepareille du Honduras, et c'est la seule
qui puisse guérir les maladies syphilitiques dans
toutes les formes, et sans danger.

C'est le meilleur remède, et de fait le seul sur
lequel on puisse compter pour la guérison de toutes
les maladies occasionnées par l'écoulement du sang.

Les malades peuvent être certains qu'il n'y a
rien de plus sûr que de prendre la moindre prépa-
ration de substances naturelles, minérales, végé-
tales, il est parfaitement inoffensif et peut être
administré aux personnes faibles ainsi qu'aux
enfants les plus délicats sans causer le moindre
préjudice.

Des directions complètes pour se servir de ce
remède sont trouvées imprimées sur les papiers
qui enveloppent la bouteille; et pour être en
garde contre les contrefaçons voyez la signature
de LAMAR ET KEMP sur l'étiquette.

La Salsepareille de Bristol est en vente chez
tous les pharmaciens du Canada.

Agents à Montréal: Devins et Bolton, Lam-
plough et Campbell, A. G. Davidson, R. K.
Campbell et Cie., J. Gardner, J. A. Harter, A.
G. Davidson, H. R. Gray, à la pharmacie du Dr.
Picault et pour tous les droguistes du monde.

22 mars 1864. H-AA-28

AMBROISIE DE REEVES

Originale, Véritable et Sûre.

AMBROISIE

Ambroisie de Reeves
Ambroisie de Reeves
Ambroisie de Reeves
Ambroisie de Reeves

La plus élégante préparation
pour les cheveux.
Le plus sûr restaurateur des
cheveux.
Le plus tonifiant préserva-
teur des cheveux.

PROCEDEZ VOUS-ÊME CIRCULAIRE
Contenant des affirmations et des certificats de
Dames qui ont obtenu de beaux cheveux ou les
ont perdus, ainsi que les cheveux ont maintenant quatre
à cinq pieds de long.

Témoignage de Mad. Maxwell.
HOTEL ST. NICHOLAS,
New-York, 23 déc. 1862.

Sachant que l'Ambroisie de Reeves avait ren-
dus de si bons services depuis des années, je me
berd, de Brooklyn, N.Y. Je fus portée à l'usage
fausage. J'avais besoin de quelque chose pour mes
cheveux, qui étaient courts et clairs. Je n'eus
pas plus d'une demi-douzaine de bouteilles de
cette préparation que je me trouvai avec des
cheveux croissant en longueur, en force et
en beauté. Une expérience d'environ deux ans
m'a complètement rassurée. Mes cheveux ont main-
tenant quatre pieds et dix pouces de longueur,
et atteignent presque la terre lorsque je marche.
J'ai permis à mon photographe de proclamer les
mérites de l'AMROISIE DE REEVES à la face de
l'univers.

MDME WALLACE MAXWELL.

Cent certificats, venant de nos Dames et Mes-
sieurs les plus éminents, sont entre nos mains et
sont visibles à notre bureau.

REFERENCES:
Mr. Judah Piers, 575 Erie Buildings, N.Y.
Dr. E. Stewart, 575 Broadway, N.Y.
Mr. Robert Hall, 575 Metropolitan Bank, N.Y.
William O. Crosby, 250 Broadway, N.Y.
Che. Cabell, Esq, 35th St, 8th Avenue, N.Y.
Benjamin F. Pettit, 21 Centuries Ship, N.Y.
Mr. C. Fielder, 88th St, Avenue A, N.Y.
Mr. P. H. Center Row, W. Wash. Market,
N.Y.
Mrs. Mathilda Turner, 30th Street, New York City.
Rev. Mr. James, 35th St, 8th Avenue, N.Y.
Mr. Harrison, 501 West Union Street, N.Y.
Mrs. Dean, 101 Ave. Avenue, Brooklyn, E. D.
Mrs. A. Kottlars, 179 Graham Av. " E. D.
Mr. R. M. Stedwell, 4th street " E. D.
Mr. H. K. Lockwood, 234 Graham Av " E. D.
Mr. J. J. Bonnet, 42 4th Place, Brooklyn,
N.Y.
Mrs. Lester Field, Bedford Avenue, Brooklyn,
N.Y.
Mr. George W. West Taylor Hotel, Newark City.
Mrs. Beam, 14 Crawford Street, Jersey City.
Mr. Wm. Carr, cor. Market & 8th St. " N. J.
Mr. Warner Valentine, 100 Yorkers, N.Y.
Miss Francis Haulenbeck, 100 Yorkers, N.Y.
Hon. Joseph H. Merrick, 100 Franklin, N.Y.

El 1,400 autres.
En vente chez tous les droguistes et les mar-
chands d'articles de fantaisie.

PRINCIPAL DÉPÔT.
No. 62, Fulton Street, New-York.

Prix, 75 cents par bouteille.
11 février 1865. fm-12

NOUVELLE COMPAGNIE DU GAZ

DE LA

CITÉ DE MONTREAL.

AVIS.

M. E. HAUSSELMAN ayant
été nommé collecteur de cette
compagnie, M. CHARLES COTTE a été nommé
pour le remplacer, et il est par les présentes au-
torisé à collecter tout ce qui est dû à la Compa-
gnie et à en donner reçu.

Par ordre du Bureau,
GEO. ROBSON,
Secrétaire
145

10 janvier, 1865.

MEDICINES.

IMPORTANT TO FEMALES



Important pour les Femmes.

DR. CHEESEMAN.
PROCLAMATION.

AUX FEMMES MARIÉES OU NON.

Le plus ancien Régulateur.

Il n'y a qu'un seul et véritable
REMÈDE pour les FILLES ou FEMMES qui
sont atteintes d'irrégularités ou d'obstructions de la
Menstrue.

Ce remède a été reconnu depuis un grand
nombre d'années. Ce sont les

Pilules du Dr Cheeseman pour la
Femme

que les Femmes peuvent prendre pour secourir
la suppression des Maladies périodiques, qui, si
elles sont gardées suivant les besoins de la nature,
leur garantissent le plus de santé et de forces; et
qu'elles ne sont pas également exposées aux
nécessités, produisant la douleur et la mort; et
c'est le premier de tous les Remèdes pour les
Femmes, les

Pilules du Dr Cheeseman pour la
Femme

CE BON VIEUX REMÈDE D'OR ont
toutes les Obstructions, à été employé avec plai-
sir et avec profit pendant vingt-cinq ans, dans
toutes les parties du monde civilisé. Son inven-
teur, le **DR. CHEESEMAN**, a été **EXPLI-
CITÉMENT**, que tout le monde connaît et estime,
et qui tout le monde a confiance. Ce n'est pas
un remède arrangé, mais un **REMÈDE
SOUVERAIN.**

Pilules du Dr Cheeseman pour la
Femme

n'ont jamais failli, et des milliers de certificats
constatant leur bon effet peuvent être trouvés
dans toutes les parties du pays. Les propriétaires
garantissent que

UNE BOITE
rétablira les fonctions naturelles mensuelles de
la Femme, quelque soit sa condition et son
âge. En un mot, les

Pilules du Dr Cheeseman pour la
Femme

sont la seule Médicine sur laquelle les **FEMMES
MARIÉES** et **NON-MARIÉES** ont compté
depuis plusieurs années et peuvent actuellement
compter. **PRENEZ GARDE AUX IMI-
TATIONS!** Portez cette annonce à votre Droguiste,
et dites-lui que vous voulez avoir la

Pilules du Dr Cheeseman pour la
Femme

laquelle est comprise dans les

Pilules du Dr Cheeseman pour la
Femme

Ces Pilules forment la meilleure Préparation
qui ait jamais été inventée, avec un succès im-
médiate et persistant.

NE VOUS LAISSEZ PAS TROMPER!
Les Pilules du Dr Cheeseman ont reçu et
reçoivent encore aujourd'hui la sanction des
médecins les plus éminents de l'Amérique.

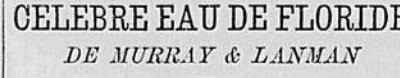
3^{ES} DIRECTIONS S'EXPLICITE
avec chaque Boîte. Prix: UN DOLLAR PAR BOI-
TE.

Les Pilules sont expédiées par la Mail, promp-
tement sur l'envoi du prix, en fonds courant, aux
Propriétaires.

En vente chez tous les Droguistes en général.
HUTCHINS & HILLIER,
81, Canal Street, N.Y.
JOHN F. HENRY & CIE., Agents en Gros
No. 29, rue St-Paul, Montréal, C.E.
10 mars 1864. H-AA-cfms-23

Le Parfum par Excellence!!!

(Extrait de fleurs fraîchement cueillies.)



CE parfum exquis et préparé
par des fleurs tropicales fraîchement cueil-
lies et d'une odeur suave. Son arôme est inépu-
isable; son effet sur la peau est des plus rafraî-
chissants; elle donne de la vigueur au corps et de
l'élasticité à l'esprit; principalement lorsqu'on en
met un peu dans le bain. Elle apporte un soulage-
ment immédiat dans les

éblouissements, les Attaques
Nerveuses, les Maux de Tête,
la Débilité et les Attaques
d'Hystérie.

Depuis 25 années ce parfum a toujours pris
l'ascendant avec l'élite de la fashion sur les
autres parfums, aux Indes occidentales, Cuba,
au Mexique, dans l'Amérique Centrale et du Sud,
et nous le recommandons avec confiance comme
un article qui, pour la délicatesse de l'arôme n'a
pas son égal. Cette eau fait aussi disparaître de la
peau les

**Gercures, les Pustules, les Bru-
lures, les Plaques, les Rouscours**
et les Boutons.

C'est un parfum aussi délicieux que l'Or de
roches, et il donne au teint une fraîcheur et une
transparence magnifiques. Mélangé à l'eau il fait
un dentifrice excellent, il donne aux dents une
blancheur éclatante. Il fait disparaître aussi la
douleur et la rougeur de la peau après la barbi-
tation.

CONTRAFAÇON.—Soyez bien sur vos gardes con-
tre les contrefaçons. Voyez si les noms de Mur-
phy et Lannan sont sur la bouteille et sur les
enveloppes qui portent une vignette de fantaisie.

3^{ES} DEVINS ET BOLTON, près le palais de
Justice, Montréal, agents généraux pour le Ca-
nada, A vendre aussi en gros par John F. Henry
et Cie., Montréal.

Agents pour Montréal: Devins et Bolton,
Lampplough et Campbell, A. G. Davidson, R.
Campbell et Cie., J. Gardner, J. A. Harter, H. R.
Gray, à la pharmacie du Dr. Picault et par tous
les Droguistes du monde.

22 mars 1864. H-AA-28